

Centre Social de La Grand'Combe



Projet social 2016-2019

CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	4
INTRODUCTION	5
PARTIE 1 : DIAGNOSTIC	6
I-... Un territoire malmené	6
1)..... Sur le plan économique	6
2)..... Sur le plan de l'habitat	7
3)..... Sur le plan du cadre de vie	7
4)..... Sur le plan démographique	8
II-... Mais un territoire soutenu et engagé	9
1)..... Des habitants organisés et solidaires	9
2)..... Des Institutions implantées et associées	9
III- .III. Le Centre Social de La Grand'Combe	10
1)..... Axes du projet 2013-2016	10
2)..... Accueil, Enfance, jeunesse, familles et pouvoir d'agir des habitants	11
2-1 L'accueil	11
2.2 L'enfance jeunesse	12
2.3 Familles, parentalité	15
2.4 Pouvoir d'Agir des habitants	16
IV- .IV. Méthodologie de renouvellement du projet social	17
1)..... La démarche	17
2)..... Les résultats	17
2.1 Questionnaire	17
2.2 Commissions	20
V-..V. .SYNTHESE	24
PARTIE 2 : LE PROJET 2016-2019.....	24
I-... Valeurs de référence	24
II-.. Cadre de référence	25
1)..... La Caisse d'Allocations Familiales	25
2)..... Le Conseil Départemental du Gard	26

3).....	La Ville de La Grand'Combe	26
	III- .III. Stratégie et orientations 2016-2019	27
1).....	Construire et Vivre ensemble	27
2).....	Informé et Accueillir	28
3).....	Soutenir et accompagner	29
	IV-. FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL	30
1).....	Accueil-information-orientation	30
	1.1 . Accueil	30
	1.2Information	30
	1.2 Orientation	31
2).....	Les actions	32
	2.1 L'enfance-jeunesse	32
	2.2 Familles, parentalité	34
	2.3 Soutien à la vie associative	36
	V-..V. L'ORGANISATION DU CENTRE SOCIAL	37
1).....	Statut	37
	1.1 Le Groupe de suivi	37
	1.2 Le Comité d'usagers ou l'association d'adhérents	38
2).....	L'organisation Humaine	38
	2.1 Organigramme	38
	2.2 Fonctionnement de l'équipe	39
	2.3 Dynamique d'équipe	39
3).....	Gestion financière	40
	VI-.VI. EVALUATION DU PROJET	41
1).....	Critères d'évaluation	41
2).....	Les modalités d'évaluation	42
CONCLUSION		43

CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS

Le renouvellement du projet du Centre Social est une démarche collective qui a nécessité l'implication de différents acteurs du territoire :

- des adhérents du Centre Social,
- des habitants de La Grand'Combe,
- de l'équipe du Centre Social : Chann, Corinne, Fabien, Karim, Laurence, Miss, Myriam, Nelly, Ouardia, Sandra, Sébastien, Sonia
- des partenaires locaux : services du conseil départemental, de la CAF, de la CPAM et CARSAT, de la Ville de La Grand'Combe et de la Communauté de Communes, du GIP Piedmont cévenol, associations (SEP, Avenir Jeunesse, Renouer, TEDAC
- des membres du Conseil d'Administration et de sa vice-présidente Mme MONTENEZ Karine,
- des élus du Conseil Municipal et de M. MALAVIEILLE Patrick maire de La Grand'Combe.

Remerciements à :

- Philippe SALAZAR, directeur du Centre Social de La Grand'Combe de 2010 à 2013
- Christine CROS, Directrice Générale des Services de la Ville de La Grand'Combe jusqu'en 2015

Tous deux ont largement soutenu le développement du Centre Social de La Grand'Combe et sont aujourd'hui partis vers d'autres horizons.

INTRODUCTION

« La Grand'Combe, notre ville, a beaucoup donné pendant plus d'un siècle. Elle s'est façonnée par la solidarité. Depuis les premières coopératives ouvrières en 1890, en passant par les comités de vêtements chauds pour les soldats de la grande guerre sans oublier la période du ravitaillement pour la résistance, les luttes contre la fermeture des mines... Nous n'avons cessé de répondre présent quand c'était nécessaire. »¹

Mine d'or noir jusqu'à la fermeture du dernier site d'extraction de charbon en 1985, La Grand'Combe est aujourd'hui un territoire économiquement sinistré.

L'exode massif des plus qualifiés vers d'autres territoires plus attractifs a considérablement modifié la physionomie de la ville. Le travail et la politique familiale incitative de la compagnie des mines avaient contribué à l'explosion de la démographie Grand'Combienne. En 1960 la ville comptait 17000 habitants contre 5229 en 2012. Au-delà de cette baisse, la population est aujourd'hui vieillissante avec 33% des habitants qui ont plus de 60 ans (24.9% pour le territoire national). Les 15-24 ans représentent 15.4% soit 2.3 points de moins que le niveau national². La solitude concerne 46.2% des ménages contre 34.3% sur le territoire français. Enfin, les Grand' Combiens font partie des plus défavorisés économiquement avec un taux de pauvreté de 39.5% soit 25 points de plus que la moyenne nationale.

Le déclin économique et social, l'augmentation des situations d'isolement ont amené le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocation Familiale et la Ville de La Grand'Combe à soutenir la création d'un Centre social. Cet établissement public géré par le Centre Communal d'Action Sociale agréé depuis 2007 contribue à l'animation de la vie locale, au développement social et à la participation des habitants dans la vie de la Cité.

L'élaboration du 5^{ème} projet social met en corrélation les éléments du contexte territorial, les orientations des partenaires ET les besoins de la population Grand'Combienne.

La ville figure parmi les communes les plus pauvres du département du Gard et plus largement de France.

¹ Extrait de l'Allocution de Patrick MALAVIEILLE, Maire de La Grand'Combe-le 15/01/16

² Chiffres clés évolution et structure de la population INSEE, RP 2012- cf annexe n°1

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC

I. Un territoire malmené

Les différents indicateurs attestent que La Grand'Combe est une commune sinistrée.

1) Sur le plan économique

Le taux de chômage de la ville est supérieur aux moyennes départementale et nationale 38.3% pour La Grand'Combe, 16.8% pour le Gard et 10.1% en France métropolitaine. Les hommes sont concernés à 36.8% et les femmes à 40%³. Les jeunes de 15 à 24 ans sont largement touchés avec près de 58% de chômage. Les différents plans de redressement économique n'ont pas permis une résorption du chômage. La ville a dû faire face à un exode des plus qualifiés et employables vers d'autres territoires pourvoyeurs d'emploi. Par conséquent le niveau de qualification des habitants de La Grand'Combe est à 54% inférieur au niveau 5, seul 3.1% dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur long. Les emplois occupés se situent de fait à 51.3% dans les Catégories Socioprofessionnelles « employés-ouvriers ».

Le revenu médian des Grand 'Combiens s'élève à 13200€ contre 19740€ au niveau national et 18020€ au niveau départemental. Dans certains quartiers tels que Trescol-La Levade ou Centre-ville-L'Arboux, il n'excède pas 9200€. Enfin 27% de la population est allocataire des minima sociaux. Le taux de pauvreté des Grand' Combiens s'élève à 39.5%contre 20% au niveau départemental et 13.7% au niveau national.

Face à ce niveau de pauvreté, le décret du 30 décembre 2014 délimitant la géographie prioritaire inclut désormais ces deux quartiers dans les territoires cibles de la Politique de la Ville. Cette modification de délimitation concerne désormais 64% de la population Grand'Combienne.

Ce nouveau contrat de ville, signé en juillet 2015 cible l'emploi et le développement économique, l'Habitat et le cadre de vie et la cohésion sociale. Au regard des indicateurs économiques et du bilan du précédent contrat, la volonté des signataires est de renforcer les actions visant au développement de l'accès à l'emploi des plus éloignés, à la mobilité ainsi que la création d'activité.

³ Source INSEE RP2012-cf annexe n°1

2) Sur le plan de l'habitat

La Ville de La Grand'Combe dispose d'un vaste parc locatif. Grâce à des programmes de démolition et de rénovation le taux de vacance diminue entre 2007 et 2012. Il atteint aujourd'hui 17.9% contre 20.1% en 2007. Afin d'engager les restructurations nécessaires, le parc de logements sociaux de l'office HLM municipal est depuis le 1^{er} janvier 2014 géré par Habitat du Gard. Cet établissement continuera les actions de rénovation et de démolition déjà engagées.

Au-delà de la vacance des logements, le problème du logement indécent est régulièrement évoqué par les acteurs locaux. Pour faire face aux bailleurs indécents, la ville a entrepris un programme de préemption qui prévoit l'acquisition de bâtiments privés afin d'y installer, des commerces, des services publics ainsi que des particuliers locataires.

Cette situation commune aux territoires du nord du département favorise la faiblesse des loyers. Combinée à la qualité supposée du cadre de vie, la ville de La Grand'Combe voit depuis plusieurs années l'arrivée de nouvelles familles en grande précarité, ne pouvant s'installer durablement. L'école primaire du Centre-ville souligne ce turnover avec 30% de mouvements sur l'année scolaire 2013-2014.

3) Sur le plan du cadre de vie

La superficie de la commune est de 12.01 km². Le Centre-ville, cœur des services et commerces, se situe à plus de 5km de certains quartiers (Champclauson par exemple).

Un système de ramassage scolaire permet aux enfants des quartiers excentrés de se rendre dans leur établissement scolaire (élémentaire, collège, lycée). Par ailleurs, les jours de marchés les habitants bénéficient également d'un transport. En dehors de ces périodes, la desserte entre les différents quartiers est inexistante. Cette réalité constitue une difficulté pour les habitants qui sont peu véhiculés. 30% des ménages ne dispose pas de véhicule contre 16.7% au niveau national en 2012.⁴

Sur le papier, les déplacements vers l'extérieur sont facilités par la présence d'une ligne SNCF entre le sud du département et le département de La Lozère, voire au-delà avec la ligne du « Cévenol ». Le réseau NTECC assure également des dessertes notamment en direction d'Alès.

Dans les faits, les habitants évoquent l'inadéquation des horaires ou encore des arrêts en fonction de leurs besoins. Une adhérente du Centre Social indique « *pour un rendez-vous à 8h30 au Pôle emploi, je dois bloquer une grosse partie de ma journée : départ à 7h du centre-*

⁴ Source Ademe ; CCFA ; Insee ; SOeS ; TNS-Sofres.

ville et retour à 11h55 en bus. Mais si ça tombe pendant les vacances scolaires c'est plus compliqué ».

La présence de services de proximité, tels que la CAF, la CPAM, les services du conseil départemental ou encore le relais emploi et la mission locale jeunes, permet de limiter les contraintes liées aux difficultés de déplacements. Cependant, la proposition de services de proximité tend à diminuer. Avec les départs à la retraite prochains, le nombre de médecins de la commune s'amenuise. Par conséquent la ville soutient un projet de maison médicale, réunissant différents professionnels de santé.

La présence du Centre Social sur la commune, permet de proposer un accueil de premier niveau aux familles qui sont orientées vers les services adaptés.

Le cadre de vie de La Grand'Combe, s'est au fil des années considérablement amélioré. En 2013, le cœur de ville a été inauguré et permet aux habitants de profiter d'une place ombragée et agrémentée de fontaines très appréciées durant la période estivale. D'autres projets urbanistiques, permettront d'améliorer le cadre de vie des habitants (éco quartier de La Forêt, rénovation des établissements scolaires, voirie et aménagements publics, construction et rénovation de certains ponts, parc régional d'activités économiques...).

4) Sur le plan démographique

La Grand'Combe compte aujourd'hui 5229 habitants, 27% a plus de 65 ans et 20% moins de 18 ans.

La population entre 15 et 24 ans cumule les difficultés : faible niveau de qualification (chute du taux de scolarisation après 18 ans), niveau de chômage élevé, pauvreté croissante, échec scolaire...

La commune doit faire face à un sentiment d'abandon de cette catégorie qui est clairement verbalisé par un jeune homme de 19 ans en ces mots : « y'a rien pour nous »

Parallèlement la commune accueille 26% de familles monoparentales avec un ou plusieurs enfants. Ces situations de monoparentalité peuvent accroître la précarité, l'isolement, le repli sur soi, l'éloignement de l'emploi ou encore des épisodes dépressifs.⁵ Les services sociaux du département et les établissements scolaires évoquent par ailleurs des situations de monoparentalité de femmes de plus en plus jeunes.

⁵ Revue Lien Social n°809 du 21 septembre 2006

II. Mais un territoire soutenu et engagé

La ville de La Grand'Combe puise ses ressources dans sa population qui s'organise et bénéficie en parallèle d'un soutien institutionnel au travers de différents dispositifs.

1) Des habitants organisés et solidaires

Pays de résistances diverses, les habitants sont rodés à l'engagement collectif. La diversité du tissu associatif en est la preuve. Ces associations sont présentes dans les domaines culturels, sociaux, sportifs et autres.

Chacune d'entre elles contribue à la vie locale en proposant des événements ou en s'associant aux différentes manifestations organisées par la ville ou la communauté de communes. Elles contribuent également à l'élaboration d'un diagnostic territorial et s'impliquent dans différentes instances ayant vocation à améliorer les conditions de vie des habitants : Comité Local de sécurité et de Prévention de la Délinquance, GLICAD (Groupe de Lien d'Informations Collégial d'Actions et de Diffusions) et plus récemment le Conseil Citoyen.

2) Des Institutions implantées et associées

Le soutien institutionnel du territoire s'articule autour de permanences de différentes administrations et institutions et l'intégration de la ville dans certains dispositifs.

La Grand'Combe bénéficie de la présence de :

- Service social territorial (Service Social, PMI, ASE) du conseil départemental
- Caisse d'Allocations familiales : permanences sociales et administratives
- CARMI Sud est : centre de santé, service social et soins infirmiers à domicile
- CPAM et CARSAT : permanences administratives et sociales
- SAMDO-association des familles : service à la personne
- Prévention spécialisée – Avenir Jeunesse : public 12-26 ans
- Actions collectives d'Insertion (TEDAC et SEP) en direction des allocataires du RSA
- Relais Emploi : service communautaire conventionné avec le Pôle emploi et le Conseil Départemental pour proposer un accueil de proximité
- Organisme de formation : AFIG, APP

Au regard des différents éléments du diagnostic, la ville de La Grand'Combe s'inscrit dans différents dispositifs s'adressant à toute sa population :

Contrat de Ville, Réseau de Réussite Scolaire, Réseau d'Education Prioritaire, Contrat Enfance Jeunesse, Ville Vie Vacances, Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents ou encore le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

A sa création en 1846, la ville de La Grand'Combe, peut apparaître artificielle. Pourtant au fil des ans, en faisant face à la rudesse de l'extraction du charbon et au déclin lié à la désindustrialisation, une identité Grand'Combienne s'est construite. L'histoire des luttes ouvrières, des résistances a tissé des liens, des solidarités entre les individus. Et aujourd'hui malgré les crises successives, les habitants restent profondément attachés à faire vivre leur territoire. Fort de ce constat, le Centre Social contribue à soutenir cette volonté de développer, rayonner, continuer.

III. Le Centre Social de La Grand'Combe

Créé et agréé par la Caisse d'Allocation Familiale en 2007, cet établissement public géré par le CCAS de La Grand'Combe a connu une grande évolution aussi bien sur le plan organisationnel qu'en terme d'actions conduites.

A sa création l'équipe était composée de 4 personnels, en 2016 elle s'est étoffée de 8 agents supplémentaires. Cet accroissement est proportionnel au développement des actions conduites par le Centre Social. Mesurer cette évolution passe par un retour sur le précédent projet 2013-2016.

1) Axes du projet 2013-2016

En référence aux valeurs des Centres Sociaux ainsi qu'à la commande institutionnelle (CAF, Conseil Départemental et Commune), le projet 2013-2016 prévoyait :

- un renforcement des actions de proximité
- un développement du pouvoir d'agir des habitants
- une prise en compte plus soutenue de la Famille sur la commune
- une cohérence du projet Enfance Jeunesse

Ces axes devant se décliner au niveau des différents secteurs : accueil, enfance-jeunesse, famille-parentalité, vie associative. Cependant d'importantes modifications de personnel ont impacté la mise en œuvre effective de ces orientations.

En effet, entre 2013 et 2014, le Centre Social a connu un changement de directeur ainsi que 2 changements de référente familles.

2) Accueil, Enfance, jeunesse, familles et pouvoir d'agir des habitants

2-1 L'accueil

Le siège du Centre Social se situe à la Maison des Solidarités. Entre 2012 et 2013 un travail de réflexion et de réaménagement avec la CPAM, la CAF et la communauté de communes a abouti sur le déplacement du bureau d'accueil du Centre Social dans celui de la CPAM. Les lieux de permanences CAF et CPAM étant déplacés dans d'autres espaces. Ce déplacement devait permettre de rendre un meilleur service aux usagers en proposant dès leur entrée dans la Maison des solidarités un contact physique et par conséquent une information directe. Par ailleurs, cela devait également permettre de rendre visible le Centre Social et de mieux gérer la fréquentation.

La fonction accueil est assurée en roulement par trois personnels fixes dont un référent. La mise en place d'un outil de mesure a permis de constater que la majorité des sollicitations (80%) concerne les permanences CAF et CPAM. Le reste des demandes concernent le Centre Social, le Relais emploi et d'autres services extérieurs (CCAS, CMS...). Les personnels chargés de l'accueil à la Maison des Solidarités sont de plus en plus confrontés à l'agressivité des publics notamment en raison de la diminution du nombre de permanences de la CAF et de la CPAM. Pour exemple en janvier 2016 seules 1/3 des permanences administratives de la CAF et 1/2 de celles de la CPAM ont été assurées. Cette réalité renforce le sentiment d'abandon des habitants qui l'expriment parfois agressivement. Cela constitue un vrai manque pour la population qui, comme indiqué dans le diagnostic de territoire est grandement précarisée. De fait, les agents du Centre Social assurent l'information quant à la tenue des permanences, réorientent vers la référente familles ou un autre interlocuteur en fonction de la situation, transmettent les coordonnées des organismes et téléchargent certains documents pour les transmettre au public.

Le bilan du déménagement du bureau d'accueil s'avère cependant positif dans le sens où 80% des personnes fréquentant la Maison des Solidarités est prise en charge directement par les personnels du Centre Social et bénéficie de l'information la plus adaptée en fonction des éléments détenus par ces agents.

L'information

→ Externe : Le bulletin d'information créé à l'initiative du comité d'utilisateur est diffusé une fois par trimestre et reprend les actions conduites ainsi que celles à venir. Il est adressé à l'ensemble des adhérents du Centre Social et est distribué également aux partenaires. En

parallèle de ce bulletin d'information, a été créé une page facebook sur laquelle l'équipe du Centre Social présente des compte rendus d'actions ou encore diffuse les temps forts à venir. Enfin, un onglet sur le site de la Ville de La Grand'Combe est spécialement dédié aux informations du Centre Social.

Depuis 2015, une information spécifique sur le programme du Centre de loisirs est transmise aux enfants participant aux Temps d'Activités Périscolaires. Cette transmission s'effectue 15 jours avant chaque période de vacances et comprend le programme des vacances ainsi que celui des mercredis suivant la rentrée.

→ Interne : Des réunions de coordination avec l'ensemble des référents de secteur ont lieu hebdomadairement. Le compte rendu de ces temps est transmis à l'ensemble de l'équipe du Centre Social. En parallèle chaque référent est chargé de faire des rappels concernant les différentes décisions prises.

Un calendrier des actions bimensuel est transmis à l'ensemble de l'équipe du Centre Social dans lequel sont répertoriés les temps forts à venir ainsi que les personnels mobilisés.

Enfin, l'ensemble de l'équipe se réunit une fois par mois selon un ordre du jour précis. Ces rencontres permettent de travailler sur des projets collectifs (programmation des vacances, modification d'organisation du fonctionnement ...) ou d'évaluer les actions.

L'orientation

Afin de partager l'actualité de chaque structure de la ville, la référente famille ainsi que d'autres référents (en fonction de l'ordre du jour de la rencontre) se retrouvent tous les 2 mois au sein du GLICAD. En parallèle des temps de travail spécifiques se tiennent avec les services du conseil départemental. Initialement ces temps de rencontre devaient se tenir une fois par mois, cependant en raison du mouvement de personnel commun au centre social et au centre médicosocial ils n'ont pu se dérouler que ponctuellement (2 fois en 2015). Les équipes sont cependant mobilisées pour renforcer ce lien inter institutions.

Enfin, les échanges entre les différents services de la ville de La Grand'Combe se sont déroulés hebdomadairement. Ceci a permis de mieux coordonner les différents projets menés et par conséquent d'améliorer l'information et l'orientation des usagers.

2.2 L'enfance jeunesse

Le projet éducatif de territoire

Le vote de la réforme des rythmes scolaires a permis aux acteurs du territoire Grand'Combe de se constituer en comité de pilotage et de réfléchir à la cohérence entre les

différents temps de vie des enfants scolarisés sur la commune. Les premières rencontres se sont déroulées au cours du premier trimestre 2013 et ont réuni les représentants de l'Education Nationale, de la Direction de la Cohésion Sociale, les services Communautaires, Municipaux et extra municipaux, les parents d'élèves et les associations locales. Les différentes réunions ont permis d'élaborer un Projet Educatif de Territoire et de mettre en œuvre effectivement la réforme à partir de septembre 2014.

L'accueil périscolaire

Depuis 2012, l'équipe du Centre Social prend une part active au sein des activités périscolaires de la ville. La direction de l'accueil de loisirs ainsi qu'une partie des animations sont assurées par des agents du Centre Social. La mise en place effective de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014 a orienté la priorité sur la conduite d'activités pendant les TAP (Temps d'activités périscolaires) pour tous les enfants scolarisés dans les établissements publics dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité. Après un an d'exercice, la priorité s'est déplacée vers le temps méridien qui a vu son fonctionnement modifié, ceci afin de proposer un temps de détente, d'apprentissage de la vie collective, de découverte d'activités et de diversification du goût.

La participation de l'équipe du Centre Social à ces différents temps périscolaires renforce la cohérence des orientations enfance-jeunesse de la commune et le travail en lien avec les personnels des écoles (personnels municipaux et éducation nationale).

L'Accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire (3-11 ans)

La modification des temps scolaires avec ½ journée de classe le mercredi matin est venue modifier le mode de fonctionnement de cet accueil. D'une part, la fréquentation a été fortement impactée malgré la mise en place d'un système de prise en charge des enfants dès 12h dans leur établissement scolaire. Les familles ayant trouvé momentanément d'autres modalités de garde pour les plus de 6 ans notamment. Face à ce constat, l'équipe d'animation a développé l'information des familles en s'appuyant sur les activités périscolaires. Cette nouvelle modalité de transmission d'informations a permis dès janvier 2015 d'accroître la fréquentation de l'accueil de loisirs qui a retrouvé au fil du temps une fréquentation légèrement inférieure à celle antérieure à la réforme des rythmes scolaires. Un adhérent nous indique « *sans la récupération des enfants directement dans leur école il aurait fallu que je trouve un autre mode de garde ou que je négocie difficilement un aménagement de mon emploi du temps pour pouvoir récupérer mon enfant* ».

D'autre part, l'équipe d'animation a travaillé sur une modification du programme d'activités afin de l'adapter à la réduction du nombre d'heures d'accueil. En septembre 2014, les propositions d'activités s'apparentaient à une garderie. D'autant que les enfants accueillis

avaient majoritairement moins de 6 ans. Afin d'accroître la fréquentation des plus de 6 ans la programmation s'est construite autour de projets se déroulant de vacances à vacances, permettant une progressivité et une plus grande attractivité.

La mise en place de la réforme aura été également l'occasion d'impliquer d'avantage les familles dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs. En effet, les familles ont été interpellées de manière informelle sur les différentes hypothèses d'organisation. A la rentrée de septembre, afin de faciliter la prise en charge des enfants, l'accueil a été délocalisé au sein des salles de restauration de l'école Anatole France. Les retours négatifs des familles nous ont conduits à réintégrer l'accueil au sein du centre de loisirs Françoise Dolto en organisant un système de navette. Par ailleurs, les familles ont fait part du manque d'information sur cette prise en charge, ce qui nous a conduits, sur leurs conseils, à mettre en place un système d'information plus pertinent en s'appuyant sur les activités périscolaires.

La participation des familles s'est également renforcée par la proposition régulière de temps conviviaux pendant les vacances scolaires notamment. Entre 2013 et 2016, un goûter parent-enfant s'est tenu à chaque période de petites vacances scolaires ainsi que 4 soirées (jeux, spectacle) pendant la période estivale. Enfin, l'équipe d'animation a construit avec le secteur famille des sorties « groupées ». Ainsi les parents et enfants participant aux activités familles se sont greffés aux grandes sorties organisées par l'accueil de loisirs.

Afin de connecter les événements locaux à la participation des familles et de leurs enfants, l'équipe d'animation a ouvert certaines activités, telles que la préparation de la fête du 8 Mai, aux parents. Ces derniers ont pu fabriquer des costumes ou objets divers avec leurs enfants au sein même de l'accueil de loisirs.

L'accueil des adolescents (11-17 ans)

L'arrivée fin 2012 d'un nouvel animateur jeunesse avait pour objectif de redynamiser la fréquentation de cet accueil.

Cet objectif s'est concrétisé par :

- la proposition de l'accompagnement scolaire en direction des collégiens
- intervention de l'animateur jeunesse au sein du foyer socioéducatif du collège Léo Larguier
- proposition du futsal en activité périscolaire
- développement du partenariat avec les associations locales (Avenir Jeunesse, Renouer, MFK)
- implication de l'animateur jeunesse dans le Programme de Réussite Educative

- méthodologie de projets impliquant les jeunes dans la vie locale : participation aux manifestations phares (forum santé citoyenneté, fête du 8 Mai, Charbon Ardent)
- appropriation du local avec un projet spécifique d'aménagement proposé et défendu par un groupe de jeunes participants aux activités jeunesse.

L'accompagnement à la scolarité :

La réflexion engagée collectivement sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a pris en considération le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Le fonctionnement de cette action a été modifié ainsi :

- modification des horaires afin de ne pas allonger la journée des enfants positionnés (de 15h à 16h30)
- ciblage des cycles 2 : avec positionnement des élèves dès le mois de juin par les enseignants pour un accueil dès le premier jour de septembre
- possibilité pour les enfants de ne participer qu'à une séance hebdomadaire afin de leur permettre de participer au TAP.

En parallèle, l'accompagnement scolaire a été proposé aux élèves de 5^{ème}. En effet, suite à des temps de travail avec le collège, nous avons pu mesurer que les élèves de ce niveau étaient peu pris en charge par l'établissement pour du soutien, ou encore de l'aide méthodologique. L'établissement ciblant principalement les 6^{ème}. La proposition du Centre Social en direction des collégiens s'articule autour d'une aide méthodologique et de la proposition d'activités en fin de séance.

2.3 Familles, parentalité

Le projet social 2013-2016 prévoyait la création de lieux dédiés à l'accueil des familles. Ce constat s'appuyait sur des demandes de parents, de l'équipe du Centre Social et des partenaires. De fait durant le dernier trimestre 2012 et le premier 2013, la référente famille a réuni des groupes de parents sur le centre-ville et le quartier de Trescol afin de travailler à la création de ces espaces. Plusieurs rencontres ont permis de déterminer les lieux, les jours, les horaires, le fonctionnement et le contenu de ces temps de rencontres. Dès le 2^{ème} trimestre 2013, les espaces familles du centre-ville et de Trescol ont vu le jour au sein du local Centre Social de la rue Anatole France et de l'appartement Eco'logis de Trescol.

Ces lieux ont considérablement évolué en 3 ans. D'un moment de discussion conviviale nous parvenons aujourd'hui à accompagner les familles dans la mise en place de projets (projet de départ en vacances), à organiser des événements (fête des voisins, animations « ça me dit »), à programmer des activités parents-enfants (sorties familles) et à ouvrir à des

partenaires extérieurs sur des questionnements parentaux spécifiques (Prévention spécialisée, Protection Maternelle et Infantile).

A l'instar des orientations du projet 2013-2016, ces espaces permettent de mieux orienter les personnes sur les activités du Centre Social ainsi que celles des partenaires. Ceci en s'appuyant notamment sur les réseaux tels que le GLICAD ou encore des instances telles que le CLSPD.

Les animations de proximité se sont naturellement greffées au secteur familles durant les 3 années du projet précédent. En effet, en s'appuyant sur les habitants pour leur organisation, il est apparu logique de les Co organiser avec les participantes des espaces familles. Ainsi les animations « ça me dit » ont été programmées et construites en majorité avec les adhérents du secteur familles. De 2013 à 2016, 7 animations en moyenne ont été proposées dans l'année. Les thèmes abordés furent : l'environnement (construction et installation d'un composteur collectif), le sport, le jeu, la culture (roman, théâtre).

Ces animations se sont également appuyées sur le partenariat local : SEP (appartement éco'logis), TEDAC (composteur), associations sportives, médiathèque, service culturel de la communauté de communes... Les espaces jeux du Centre Social ont contribué à l'animation de ces actions de proximité. Cette dernière activité, initialement rattachée à l'enfance – jeunesse, s'est vu au fil du projet évoluer en action parentalité. Notamment en proposant un accueil parents-enfants pour les moins de 6 ans et avec la présence à chaque séance de la référente famille. Cette évolution a mis en exergue la nécessité de trouver un local commun aux espaces familles et espaces jeux afin de renforcer la cohérence des projets.

2.4 Pouvoir d'Agir des habitants

La place des habitants/ adhérents au sein des activités du Centre Social s'est accrue tout au long du projet 2013-2016. Pour exemple, les espaces familles constituent réellement un lieu d'échanges, de prises de paroles et de décisions. Les participantes ont fait grandement évoluer le projet initial en exprimant leurs besoins. La référente famille a pu construire avec les groupes des réponses adaptées en adéquation avec les valeurs et missions du Centre Social.

En parallèle, la sollicitation du FPH par les habitants a évolué. Ce dispositif est désormais bien repéré et permet à des collectifs d'organiser des événements qui contribuent à la vivacité de leur quartiers et au bien vivre ensemble. Entre 2013 et 2016 le contenu des projets soutenus a été très varié : fête des voisins, stages sportifs, repas de voisins, conférence, manifestation culturelle, rencontres autour du bénévolat.

IV. Méthodologie de renouvellement du projet social

1) La démarche

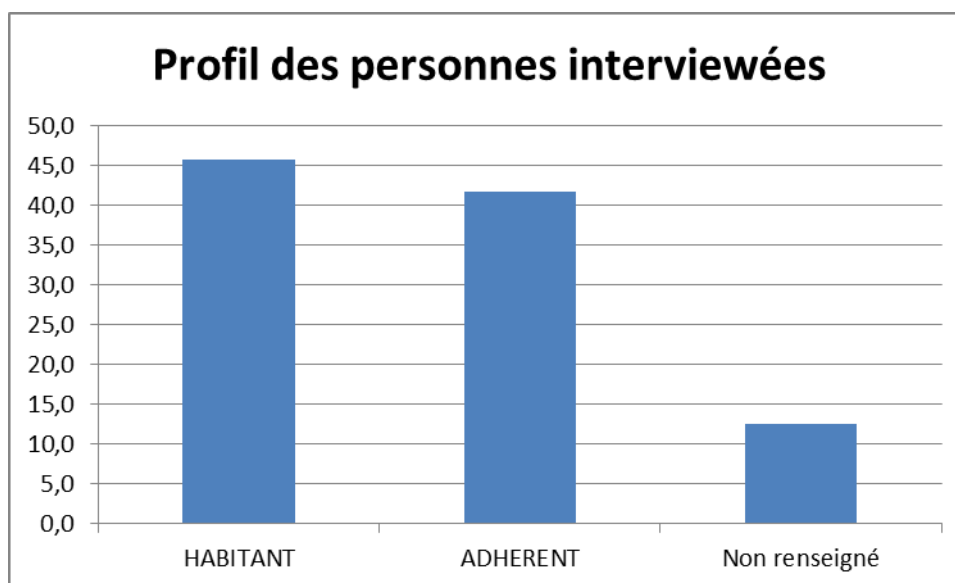
Elle s'appuie sur :

- l'élaboration d'un questionnaire par l'équipe du Centre social, afin de mesurer la connaissance et la pertinence de nos actions, et de prélever les besoins de la population.⁶
- la passation du questionnaire sur les lieux d'activités repérés et lors de manifestations locales
- l'organisation de commissions enfance-jeunesse-familles
- le recueil des différents diagnostics élaborés par le contrat de ville, le CLSPD, les partenaires institutionnels et associatifs, le conseil citoyen.

2) Les résultats

2.1 Questionnaire

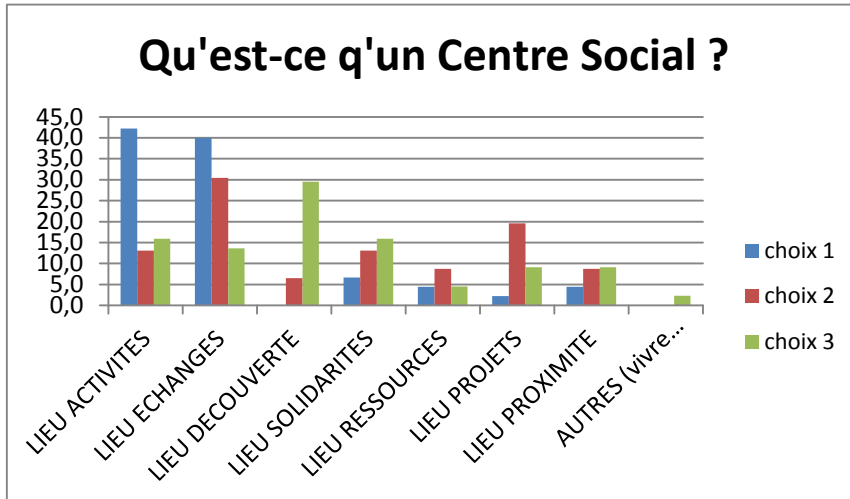
101 personnes ont été interviewées. Le choix de faire passer le questionnaire aussi bien sur les temps d'activités du Centre Social que sur les manifestations locales a permis d'interroger autant d'habitants (non adhérents) que d'adhérents.



⁶ Cf Annexes n°2-Questionnaire vierge habitant/adhérent

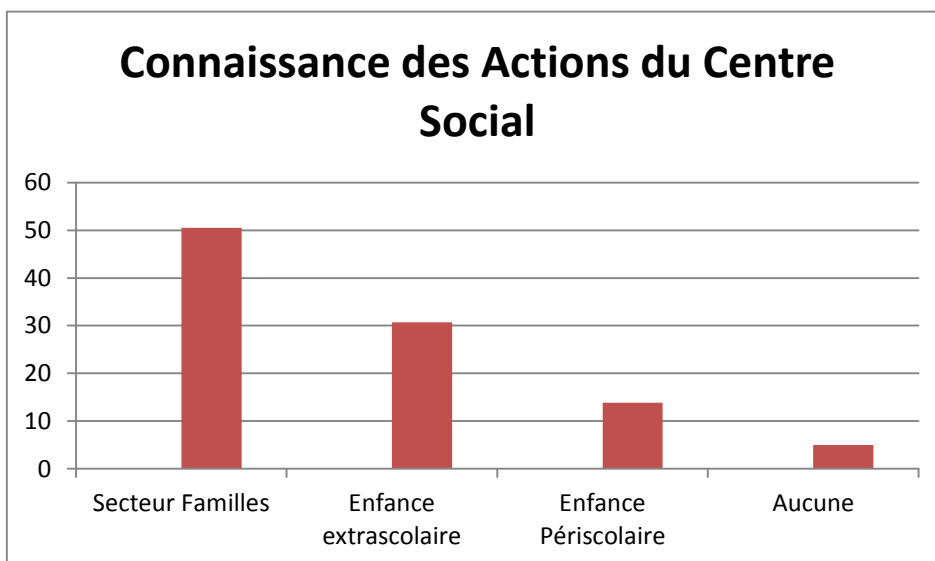
Le préambule de l'enquête visait à confronter la définition d'un Centre Social par la population à la réalité.

Définition d'un Centre Social



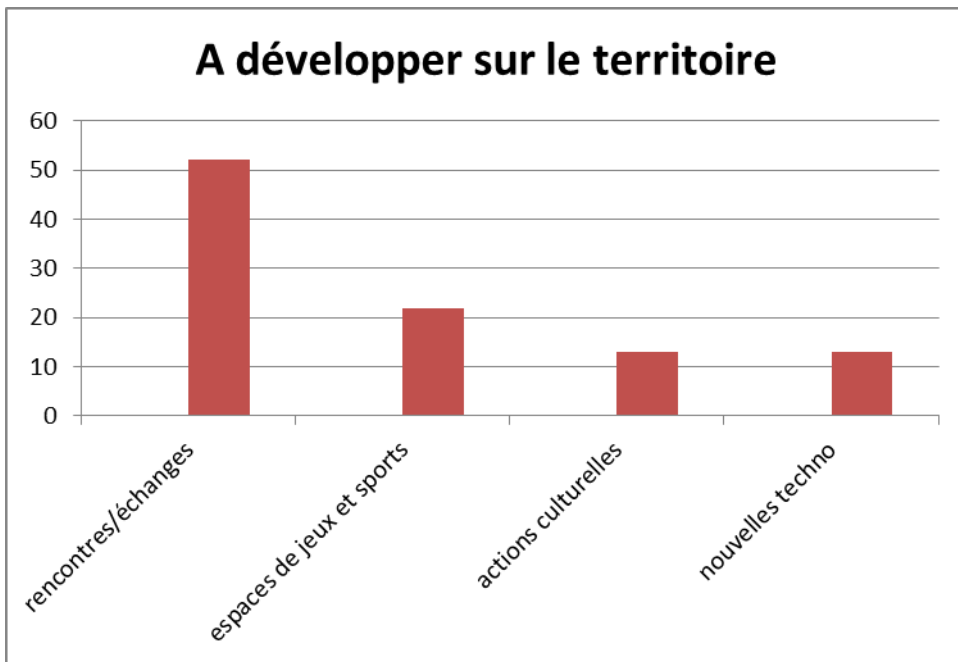
L'analyse des questionnaires fait apparaître que les personnes interrogées considèrent majoritairement qu'un centre social est un lieu d'activités, ainsi qu'un lieu de rencontres de projets et de solidarités. Cette vision est conforme aux missions des Centres Sociaux qui sont des foyers d'initiatives et qui se réfèrent à 3 valeurs fondatrices : DIGNITE HUMAINE-SOLIDARITE-DEMOCRATIE.

Les activités repérées

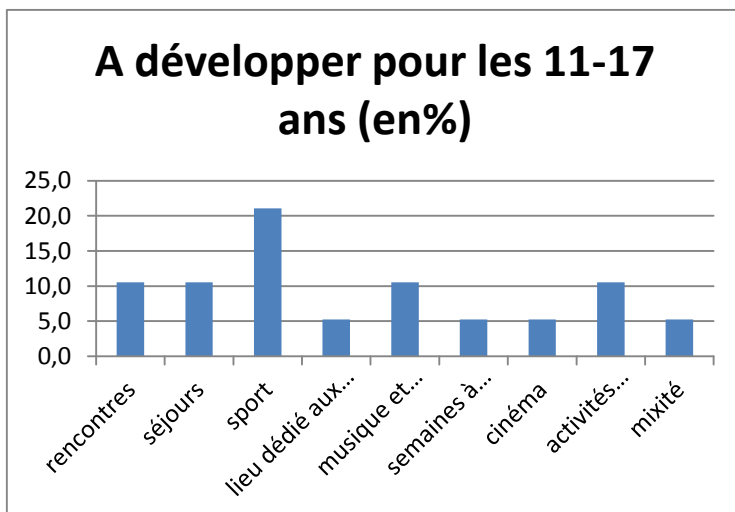


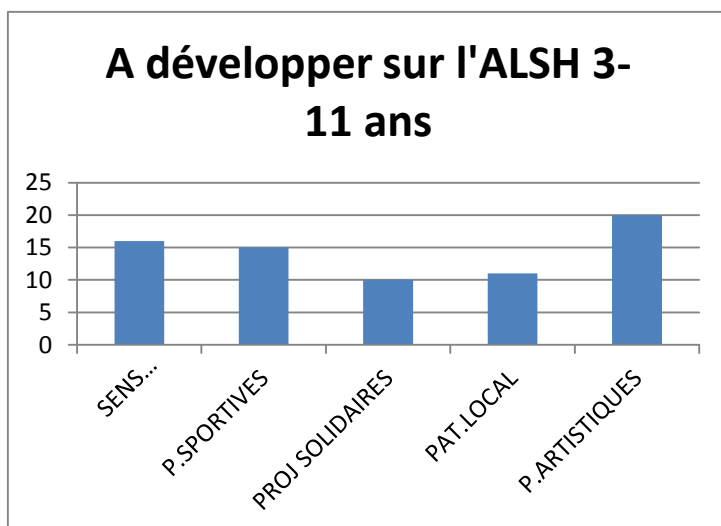
5% des personnes interrogées indiquent ne connaître aucune des actions conduites par le Centre Social. Nous constatons que ce sont en totalité des personnes de plus de 40 ans sans enfant. Pour le reste du public interviewé, il ressort que les actions familles (projet de départ en vacances, espaces familles, animations de quartiers...) sont aussi bien repérées que les actions en direction de l'enfance – jeunesse (ALSH extra et péri, CLAS, secteur jeunes). Les résultats de l'enquête nous montrent également que les activités incluant les dimensions de projet sont reconnues au même titre que celles pouvant être qualifiées de « Service ».

À développer sur le territoire



Plus de 50 % des personnes interrogées sollicitent d'avantage d'espaces et de temps de rencontre. Les missions du Centre Social sont en adéquation avec cette demande, mais le fait que ce besoin émerge largement des réponses nous conduit à renforcer les moments conviviaux propices à renforcer les liens entre habitants.





Pour l'enfance-jeunesse spécifiquement, les interviewés indiquent qu'il serait intéressant de développer des pratiques artistiques ainsi que des actions de sensibilisation à l'environnement. Les pratiques sportives occupent également une place importante, notamment pour les 11-17 ans.

La conduite de cette enquête aura permis un dialogue avec les habitants ainsi que la transmission d'informations plus larges sur le Centre Social. Cette expérience a également favorisé le positionnement d'un certain nombre d'habitants comme bénévoles sur certaines actions ainsi que sur les commissions enfance-jeunesse et familles.

2.2 Commissions

Elles se sont appuyées sur la technique du porteur de parole. Les personnes présentes ont été invitées à répondre à la question (oralement ou par écrit) « Comment faire mieux ? »⁷.

Après un bref rappel des axes du projet 2013-2016, les participants ont pu faire le bilan des actions auxquelles ils participent et proposer des améliorations.

Commission Familles

Les témoignages indiquent que les différents projets portés par le secteur familles occupent une place importante dans la vie des participants. En résumé, nous pourrions indiquer que :

⁷ Cf Annexes n°3 et n°4 – CR Commissions Familles et Enfance Jeunesse

- *Les espaces familles* : permettent de prendre du temps pour soi en dehors de la famille, contribuent à une meilleure intégration des personnes dans le quartier, à renforcer le lien entre les habitants et créent une cohésion et une solidarité entre les participants.
- *Le groupe de parole de parents* : permet de disposer d'un espace pour déposer ses difficultés et ses réussites, de questionner sa place de parent, de développer sa puissance éducative.
- *Le projet de départ en vacances* : contribue à renforcer la confiance en soi, à être satisfait de son engagement, à développer « l'esprit d'équipe ».
- *Animations de quartiers* : permettent de créer de la vie dans le quartier, de vivre des moments conviviaux en famille, de se sentir utile en participant à l'organisation, de faire rayonner son quartier dans la cité.

Les personnes présentes lors de cette commission indiquent que toutes ces actions doivent être reconduites pour le prochain projet social avec certains aménagements :

- *Espaces familles Trescol* : Nécessité de trouver un autre local afin de pouvoir investir l'espace et accroître le nombre de séances hebdomadaires si besoin. Les activités programmées doivent intégrer le besoin d'activités sportives des participants.
- *Espaces Familles Centre-Ville* : Les personnes présentes souhaitent accroître le nombre de sorties entre parents uniquement. Demande est faite de créer des rencontres régulières avec le groupe de Trescol sur des thématiques spécifiques (cuisine, sortie parent-enfant). Les membres du groupe du Centre-Ville souhaitent reconduire le projet de départ en vacances.

Les personnes ne participant pas aux espaces familles souhaitent que la communication sur les activités soit renforcée et demandent que soit entamée une réflexion sur une proposition en soirée ou durant le weekend pour les personnes en emploi.

- *Groupe de paroles parents* : à reconduire sur le prochain projet. Cet espace doit par ailleurs, permettre de rebondir sur d'autres intervenants extérieurs qui viendraient pour transmettre des informations sur une problématique évoquée dans le cadre du groupe de parole.
- *Les Animations de quartiers* : les participants indiquent que leur nombre est insuffisant et qu'il pourrait être accru avec une mobilisation plus grande des habitants et des associations.

Commission Enfance-jeunesse

Après un rappel des axes du projet 2013-2016, les parents présents ont pu partager leurs remarques quant aux actions conduites entre 2013 et 2016. Le bilan de ces échanges met en exergue les éléments suivants :

- *Accueil périscolaire* (accueil du matin et du soir, temps méridien et activités périscolaires)

Les remarques pointent majoritairement le manque de retour des activités périscolaires des maternelles. Les parents demandent à ce que soit organisé un temps de restitution ou encore un document qui leur permettent de visualiser plus précisément les activités.

Il ressort toutefois une satisfaction en raison de la diversité des activités, de la sécurité des enfants, et de la fluidité de l'organisation générale des temps d'activités périscolaires. Le point négatif ressortant aussi bien sur les résultats du questionnaire que lors des commissions, c'est la fatigue des enfants. Cet état n'étant pas directement lié aux activités périscolaires mais plutôt à la ½ journée de classe supplémentaire. Cependant, la participation des enfants aux activités augmente leur temps de présence dans l'école au sein de collectifs, ce qui peut accroître leur fatigue.

Enfin les parents insistent sur l'importance de pouvoir choisir l'activité et sur la nécessité de relier d'avantage les temps d'activités périscolaires aux différents projets d'école.

- *Accueil extrascolaire (3-10 ans)*

La mise en place dès septembre 2014 d'un système de prise en charge des enfants au sortir de classe le mercredi est un élément essentiel pour les parents présents. Sans cela ils auraient dû trouver d'autres solutions plus contraignantes. Les parents ont mesuré l'évolution de la programmation entre 2013 et 2016. D'un fonctionnement par projet, l'accueil de loisirs s'est transformé en septembre 2014 en « garderie » pour reprendre milieu 2015 le fonctionnement antérieur à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Les participants à la commission indiquent cependant que l'accueil de loisirs doit encore renforcer l'attractivité de sa programmation. Parallèlement il apparaît nécessaire de diversifier les supports d'informations en utilisant d'avantage les outils multimédias, en s'appuyant plus sur les activités périscolaires aussi bien en direction des primaires que des maternelles. En effet en 2015 afin de remobiliser les plus de 6 ans, l'accueil de loisirs avait mis en place une distribution des programmes au sein des écoles primaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Les parents proposent d'adopter le même fonctionnement pour les écoles maternelles.

Les parents ont également attiré l'attention sur la nécessité d'améliorer la qualité des repas qui sont actuellement proposés par un traiteur. Proposition est faite de construire un partenariat avec la structure multi accueil des Salles du Gardon pour les repas du mercredi spécifiquement. L'accueil de loisirs est donc invité par les participants à la commission à envisager cette possibilité.

Enfin, la question des transports constitue une difficulté pour les familles domiciliées à l'extérieur du Centre-Ville. C'est pourquoi les parents demandent au Centre Social d'affiner cette problématique d'autant qu'à chaque période de vacances, l'établissement loue des

minibus qui pourraient être utilisés pour mettre en place un système de navette. Et par conséquent permettre aux plus éloignés non mobiles de bénéficier de ce service.

- Accueil extrascolaire (11-17 ans)

Les personnes présentes lors de cette rencontre indiquent avoir peu de visibilité des propositions en direction des jeunes. Ce constat confirme les résultats des questionnaires qui font apparaître que seul 3% des personnes interrogées ont connaissance des activités jeunesse du Centre Social.

Les participants complètent leur propos en indiquant qu'il est difficile de mobiliser les enfants de 10 ans révolus sur les accueils du mercredi et des vacances scolaires. En effet, les activités se déroulant au sein de l'accueil des 3-10 ans, ces enfants vivent leur participation comme une régression. L'idée proposée par les parents est de relancer le système de « passerelle » entre l'accueil des 3-10 ans et l'accueil de jeunes. Celui-ci n'avait pu être pérennisé par manque d'inscrits mais aussi pour des raisons organisationnelles (déplacement, personnel...).

Les participants demandent que le programme des activités jeunesse soit également largement diffusé : collègue, réseaux sociaux, blog ou site internet.

Pour les parents domiciliés sur le quartier de Trescol il est demandé que des activités soient délocalisées au moins une fois par mois. En effet, en raison de problèmes de mobilité il est difficile pour les parents d'accompagner leur enfant en centre-ville. Les déplacements doux pourraient constituer une solution, les parents présents partagent toutefois leurs craintes d'un accident ou autre. La délocalisation pourrait constituer pour le Centre Social un moyen de travailler avec les parents et les jeunes sur cette question centrale de la mobilité.

- L'accompagnement à la scolarité

Les personnes présentes indiquent que ce dispositif apporte un soutien important à leur enfant et à eux-mêmes. Il permet notamment aux enfants de développer leur autonomie. Les parents ajoutent que les différents temps de bilans, les moments conviviaux ou les actions avec l'école, leur permettent de mesurer l'évolution de leur enfant, de trouver du soutien et de renforcer le lien avec l'établissement scolaire.

Cependant, la modification du fonctionnement liée à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'apparaît pas satisfaisante. Les parents souhaitent conserver le créneau horaire (de 15h à 16h30) car les enfants apparaissent plus disponibles mais il apparaît nécessaire au regard des difficultés rencontrées de proposer une deuxième séance hebdomadaire par établissement scolaire. Pour ce faire les parents sont disposés à prendre une part active dans la conduite des séances.

V. .SYNTHESE

Au regard des éléments de contexte et des différentes rencontres avec les habitants et les partenaires, le rôle du Centre Social de La Grand'Combe s'avère essentiel. Il est cependant nécessaire d'insister sur :

- Construire et Vivre ensemble
- Informer, accueillir
- Soutenir et accompagner

PARTIE 2 : LE PROJET 2016-2019

I. Valeurs de référence

Adhérent à la fédération des Centres Sociaux et Socioculturels depuis 2011, le Centre Social de La Grand'Combe se veut être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.⁸

Se plaçant dans le mouvement de l'Éducation Populaire, les Centres Sociaux et Socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs de référence :

DIGNITE HUMAINE : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

SOLIDARITE : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, comme étant capables de vivre ensemble en société. Les individus se construisent au travers de leurs rapports aux autres. Echanger des savoirs faire, entrer dans des réseaux d'entraide, défendre les droits des personnes à vivre en société solidarisent les individus.

DEMOCRATIE : opter pour la démocratie c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. Les Centre Sociaux entendent établir avec les habitants des espaces de discussion et de participation à des prises de décisions concernant leur vie quotidienne.

⁸ Charte des Centres Sociaux et Socioculturels adoptée les 17 et 18 juin 2000 lors de l'Assemblée Générale d'Angers

II. Cadre de référence

1) La Caisse d'Allocations Familiales

En référence à la circulaire relative à l'animation de la vie locale, les missions générales des Centres Sociaux sont confirmées⁹:

LIEU DE PROXIMITE A VOCATION GLOBALE, FAMILIALE ET INTERGENERATIONNELLE : le Centre Social est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations qui favorise le développement des liens sociaux et familiaux.

LIEU D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humain et logistique à leur disposition.

Par ailleurs, la circulaire CAF décline 5 missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations : proposition d'une offre globale d'informations et d'orientations. L'accueil doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé par l'ensemble de l'équipe du centre social.

- Assurer une attention particulière aux familles et publics fragilisés et le cas échéant, proposer un accompagnement adapté

- Développer des actions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire : possibilité de développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives sont construites avec les partenaires opérationnels.

- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.

- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur les axes d'interventions prioritaires.

⁹ Circulaire n°2012-13

2) Le Conseil Départemental du Gard

Les Centre Sociaux agréés par la CAF sont des partenaires des UTASI (Unités Territoriales d'Action Sociale et d'Insertion) du département. La convention cadre Animation Globale, régissant ce partenariat indique que les Centre Sociaux participent à :

- La concertation et à la coordination entre services sociaux et médico-sociaux
- L'analyse des besoins en associant les habitants du territoire
- L'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'actions collectives
- L'évaluation de ces actions.

Le Conseil Départemental reconnaît également les Centre Sociaux comme des acteurs des politiques de prévention en direction des familles¹⁰. La convention Animation Collective Famille précise les actions conduites par les Centre Sociaux :

- Mise en place et suivi d'actions collectives en direction des familles s'articulant autour de sorties familles, activités parents-enfants, soutien à la parentalité, projets de départ en vacances familiales.

- Partage avec les acteurs locaux : afin de mettre en cohérence les actions conduites sur le territoire.

3) La Ville de La Grand'Combe

A sa création le Centre Social de La Grand'Combe devait répondre aux objectifs suivants :

- Coordonner les actions locales
- Mutualiser les moyens
- Entretien et développer le dynamisme, mettre en cohérence les actions menées par chaque association et répondre dans la mesure du possible aux besoins et attentes des associations, des habitants relevant de ses compétences.
- Rationaliser les actions menées par chaque association et leur apporter un soutien.

Afin de ne pas créer une structure omniprésente l'intervention du Centre Social de La Grand'Combe s'est muée en facilitateur, accompagnateur de projets d'habitants ou d'associations. Il a pour vocation de mettre en lien les différents acteurs du territoire, en

¹⁰ Schéma Départemental de la Petite Enfance, l'Enfance et de la Famille de 2011 à 2014 (prorogé jusqu'au 31/12/15)

participant aux différents réseaux et instances, le Centre Social tend vers le développement des contacts, du dialogue et du vivre ensemble.

III. Stratégie et orientations 2016-2019

Les orientations proposées seront transversales à l'ensemble des secteurs du Centre Social et se déclineront de la façon suivante :

1) Construire et Vivre ensemble

Lutter contre le sentiment d'abandon et son corollaire le repli sur soi doit être une priorité du projet du Centre Social de La Grand'Combe. Concrètement les actions doivent permettre de renforcer la connaissance de l'autre, la rencontre, l'échange et le dialogue entre les habitants et les différents acteurs du territoire. Ceci afin de créer des dynamiques de projets correspondants aux besoins de la population. Le plan d'actions s'articulera autour d'animations de proximité et de rencontres conviviales (plébiscitées par les habitants), d'actions de sensibilisation et de renforcement du travail partenarial engagé depuis 2007.

Secteurs	Actions
Familles	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer et développer les Animations de proximité</i> : « ça me dit », espaces jeux, espaces familles, projets partenariaux. Le postulat de départ étant l'implication maximale des habitants dans ces différentes propositions. - <i>Réaffirmer l'implication du secteur familles au sein des différents réseaux et instances</i> afin d'affiner le diagnostic et de mettre en cohérence les différentes actions du territoire : - <i>Reconduire les projets de départ en vacances collectifs ou individuels.</i> Ces projets, par leur construction collective, favorisent la cohésion et l'esprit d'équipe. Les familles s'associent dans un intérêt commun et ce même si les relations entre elles à l'extérieur du projet peuvent être difficiles.
ALSH extrascolaire (3-10 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Orienter la programmation</i> autour d'activités favorisant la connaissance de l'Autre, la sensibilisation aux différences en général (genres, handicap, cultures...) - <i>Accroître la fréquence des temps conviviaux, des activités partagées</i> impliquant les parents et leur(s) enfant(s). - <i>Développer les actions intergénérationnelles</i> afin de favoriser la rencontre entre les différents publics.
ALSH extrascolaire (11-17 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer la rencontre des différents publics</i> notamment par le développement d'actions partenariales avec d'autres structure de la commune (Avenir Jeunesse, associations sportives) ainsi qu'avec des acteurs du territoire Grand' Combien ou

	<p>Alésien (CSC Cendras, Association RAÏA...)</p> <p>- <i>Développer la participation des jeunes dans la vie locale</i> par le biais de projets annuels (Forum Santé Citoyenneté, Journées de prévention, Evènements festifs locaux). L'objectif étant de leur permettre de prendre une place dans la cité, d'être sensibilisé à la méthodologie de projet qui implique le travail ensemble et les réalités inhérentes.</p>
<p>ALSH Périscolaire</p>	<p>- <i>modifier le système d'inscription aux activités périscolaires</i> afin de créer des groupes hétérogènes (âges, sexes...) et de travailler avec les enfants sur le soutien, la solidarité avec les plus jeunes ou les moins à l'aise</p> <p>- <i>renforcer la cohérence entre les temps scolaires et périscolaires</i></p>

2) Informer et Accueillir

La circulaire 2012-13 de la CNAF prévoit que les centres sociaux doivent organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers. Cette fonction doit être considérée comme une action à part entière. Par ailleurs, les centres sociaux fédérés s'emploient à accueillir l'ensemble de la population. Au regard du bilan du projet 2013-2016, des résultats de l'enquête et des commissions, le Centre Social de La Grand'Combe doit renforcer cette fonction afin de garantir un meilleur service à la population. Ce renforcement s'appliquera sur la fonction accueil proprement dite ainsi qu'au niveau des différents secteurs.

Fonction / Secteurs	Actions
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer l'accueil et l'information des publics fréquentant la Maison des Solidarités</i> en implantant les agents d'accueil du Centre Social au sein même de la salle d'attente. - <i>Décliner cette fonction sur l'ensemble des activités du Centre Social</i> en utilisant les différents supports d'informations disponibles (programme d'activités, Bulletin d'informations, affiches de manifestations), - <i>Etre le relais des différentes actions et manifestations</i> organisées par les partenaires : formalisation d'espaces d'affichage dédiés au sein de la Maison des Solidarités. Nécessité de participer aux différentes instances, réseaux des partenaires pour collecter les informations et dynamiser leur diffusion - <i>créer une signalétique facilitatrice</i> pour les différentes permanences accueillies au sein de la Maison des Solidarités afin de les rendre plus lisibles pour le public

Familles	- <i>mettre en place un premier accueil des familles nouvellement arrivées</i> sur le territoire, en lien avec les établissements scolaires, le service scolaire de la ville et les associations et institutions partenaire.
ALSH Extrascolaire et périscolaire	<p>- <i>renforcer l'accueil des enfants porteurs de handicap</i> sur les activités de loisirs :</p> <p>- <i>Renforcer la communication sur la programmation</i> : création d'un site internet dédié au Centre Social, diffuser les informations des accueils de loisirs au sein de l'ensemble des établissements scolaires (publics et privés), étendre notre communication aux communes limitrophes afin de développer la mixité des publics.</p> <p>- <i>Améliorer l'accueil des jeunes sur la commune</i> : favoriser l'appropriation du local par les ados et préados en les accompagnants dans l'aménagement du local actuel (partagé avec d'autres secteurs : familles, accompagnement scolaire, périscolaire) et en parallèle travailler avec les services municipaux pour obtenir un local dédié à l'accueil des jeunes.</p>

3) Soutenir et accompagner

Permettre aux habitants de s'engager pour l'amélioration de leur vie quotidienne.

Fonctions / secteurs	Actions
Soutien à la vie associative et aux projets d'habitants	<p>- <i>Créer un Point d'Information des Associations</i> en lien avec l'ACEGAA et la pépinière d'initiatives Léo Lagrange.</p> <p>- <i>Renforcer la connaissance du FPH</i> (Fonds de Participation des Habitants) sur la commune : Ce fonds permettant de soutenir des projets d'animations collectives sur les quartiers portés par des habitants ou des associations non financées par ailleurs. Entre 2013 et 2016, ce fonds a soutenu des fêtes et des repas de quartiers, des conférences, des stages sportifs. Sa visibilité s'accroît mais peut être accru notamment en communiquant d'avantage sur les projets soutenus.</p> <p>- <i>Accompagner les adhérents dans leur implication dans les orientations du Centre Social</i></p> <p>- <i>Accompagner le conseil citoyen</i> dans son organisation et son autonomisation en vue de créer une structure associative susceptible de mettre en œuvre des projets spécifiques.</p>
Projet Educatif de territoire	<i>Accompagner la commune dans la réflexion et la mise en œuvre d'un projet éducatif de territoire</i> permettant de mettre en cohérence l'accueil des enfants et des jeunes sur la commune en y associant les partenaires associatifs et institutionnels.

IV. FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

1) Accueil-information-orientation

1.1 Accueil

Le siège administratif du Centre Social se situe au sein de la Maison des Solidarités, place de l'Arboux. Cet espace accueille également différentes permanences : CPAM/CARSAT (service administratif et social), CAF (service administratif et social), Relais Emploi, Mission Locale Jeunes, Association RENOUER, Point écoute La Clède, Association Cémafor et association de défense des consommateurs.

L'accueil du Centre Social sera rendu plus visible pour la population en investissant la salle d'attente de la Maison des Solidarités. Ce positionnement permettra d'accroître l'efficacité de la mission d'information et d'orientation généraliste du Centre Social. Par ailleurs, il permettra d'améliorer la gestion du flux de personnes accueillies et d'accroître l'impact sur le public utilisateur des différentes permanences de la Maison des Solidarités. L'investissement de la salle d'attente passera également par une signalétique plus claire afin de faciliter la transmission d'informations au public.

Durant les heures d'ouverture, 3 personnels du Centre Social assureront en roulement l'accueil. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe sera chargée d'assurer une mission d'information et d'orientation sur les différents lieux d'activités. Concrètement, les personnels devront tenir à jour les panneaux d'affichage des locaux d'activités et être à l'écoute du public afin de pouvoir orienter en interne ou vers un partenaire adapté au besoin des personnes.

1.2 Information

La synthèse des commissions animées durant la démarche de renouvellement du projet social fait apparaître un besoin des habitants d'une meilleure information sur l'actualité du Centre Social. L'utilisation conjointe des outils en place et de nouveaux supports apparaît comme une proposition répondant à ce besoin.

INFORMATION EXTERNE

- Envoi trimestriel d'un bulletin d'informations aux adhérents et partenaires du Centre Social. Ce document reprend l'ensemble des actions à venir et conduites par les différents secteurs de l'Etablissement. Le projet 2016-2018 doit permettre de travailler avec les adhérents à une écriture conjointe (salariés et participants aux activités) de ce bulletin.

- Création d'un site spécifique internet spécifique au Centre Social qui complètera la page facebook existante. Les référents de secteurs seront en charge d'actualiser régulièrement les informations et de créer des flashes info
- Participation de l'équipe du Centre Social aux différents réseaux et comités du territoire afin de collecter l'actualité des partenaires et de diffuser celle du centre social.
- Transmission de l'actualité du Centre Social aux communes du territoire Grand'Combien ainsi qu'à celles limitrophes de ce territoire.

INFORMATION INTERNE

- Réunion de coordination hebdomadaire : les référents de secteurs doivent faire le point sur l'actualité de leur secteur et faire remonter à la direction les difficultés rencontrées, les informations liées à l'avancée des actions et contribuer à la réflexion collective sur la conduite du projet social. Les informations clefs sont transmises sous forme de compte rendu écrit à l'ensemble de l'équipe au sortir de la réunion, par ailleurs chaque référent doit être un relais de ces informations auprès de l'équipe d'animation.

Un calendrier des activités bimensuel est transmis à l'ensemble de l'équipe, ce document collecte les dates, lieux et les personnels mobilisés lors des différents évènements portés par le Centre Social.

Un tableau d'informations générales sera également accessible en salle de réunion à l'ensemble de l'équipe du Centre Social. Cet outil, actualisé par les référents de secteur et la direction, permettra d'informer les agents du Centre Social sur les absences de personnel, les actions à venir et les temps de réunion à rappeler.

- Réunion plénière mensuelle : ces temps de travail collectifs permettent de faire un point sur les différents projets en cours et de travailler sur les perspectives et actions à mettre en place.

1.2 Orientation

Le projet 2013-2016 prévoyait l'élaboration d'un annuaire des intervenants locaux afin de favoriser l'orientation des publics en fonction des demandes. Ce document sera repris et étoffé dans le cadre du premier accueil des familles nouvellement arrivées sur la commune. En effet, les partenaires membre du groupe de travail du CLSPD traitant de cette question indiquent qu'il apparaît nécessaire de disposer de ce genre d'outil pour mieux connaître les missions, publics et mode de saisine de chaque acteur du territoire. C'est pourquoi, l'annuaire élaboré dans le cadre de l'accueil généraliste du Centre Social sera étoffé de ces éléments et rendra plus efficient l'orientation des publics.

L'orientation pertinente s'appuie sur une connaissance fine des missions et actions portées par les partenaires, c'est pourquoi l'équipe du Centre Social doit s'impliquer au sein des différentes instances partenariales existantes. Cette participation permettra également de contribuer au diagnostic de territoire et par conséquent de construire collectivement des réponses adaptées en fonctions des compétences et champ d'action de chacune des parties.

2) Les actions

2.1 L'enfance-jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (mercredis et vacances scolaires)

Dans l'objectif de « construire et vivre ensemble », l'accueil de loisirs extrascolaire doit conduire des actions visant à faire tomber les appréhensions liées à la méconnaissance de l'Autre. Il doit également renforcer l'accueil et l'information des différents usagers. Par conséquent, La programmation des activités de loisirs et le fonctionnement général incluront des projets à moyen et long terme permettant de :

- appréhender les différentes cultures, en s'appuyant sur différents médias tels que le jeu, la cuisine, la musique, la danse...
- favoriser la rencontre entre les âges et les différents publics (passerelle avec la structure multi accueil, rencontre avec les résidents des EPHAD du territoire, activités conjointes avec les publics adultes participant aux activités des associations et institutions locale : secteur familles du Centre Social, réseau des médiathèques, SEP, TEDAC, clubs de personnes âgées...). Pour les plus de 11 ans les actions doivent s'articuler autour de rencontres et de construction de projets avec d'autres structures telles que la prévention spécialisée, les maisons de quartiers ou les centres sociaux du bassin alésien ou au-delà. Ces projets doivent permettre aux préados et aux ados de développer leur participation à la vie locale, leur sensibilisation à des problématiques qui les concerne (discrimination, la parole et la place des jeunes dans la cité...)
- découvrir et respecter l'environnement : par des actions spécifiques portées par des structures spécialisées (MNE, association TOUPIE, Eco'logis...) permettre aux enfants accueillis de mesurer l'impact des gestes du quotidien sur leur environnement, trouver des solutions alternatives, améliorer la gestion de l'énergie et des déchets. Ces actions pourront également s'appuyer sur les projets d'animations portés par les élèves BPJEPS régulièrement accueillis par le Centre Social.
- impliquer les parents dans le quotidien de leur(s) enfant(s) au sein de l'accueil de loisirs en multipliant les rencontres conviviales qui sont l'occasion de valoriser les « productions » des enfants dans le cadre de projets spécifiques ou encore en ouvrant certaines activités aux

parents. Le renforcement de l'implication des parents passe également par la tenue régulière (1 fois par trimestre) des commissions enfance-jeunesse qui sont des espaces de bilan et de projection.

- renforcer la prise en compte des enfants en situation de handicap. Adhérent du relais loisirs handicap 30, l'accueil de loisirs doit accroître son utilisation des ressources proposées par cet organisme : formation, outils pédagogiques, espace de réflexion et de construction.

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE (accueil du matin et du soir, temps méridien et Temps d'Activités Périscolaires)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les évaluations intermédiaires conduites auprès des parents, des enseignants et des différents intervenants font apparaître un défaut de communication sur le contenu des séances, un travail de lien encore insuffisant avec les établissements scolaires ainsi qu'un besoin d'accroître l'hétérogénéité des groupes. Les personnes interrogées précisent sur ce dernier point que le fonctionnement par classe adopté depuis la mise en place de la réforme a tendance à limiter la rencontre avec d'autres enfants, à renforcer les conflits existants dans le temps scolaires, à limiter les solidarités. Au regard de ces éléments, l'accueil de loisirs périscolaire doit :

- développer la mixité des groupes en modifiant le système d'inscription sur les activités. Actuellement les activités sont proposées à un groupe classe complet, à partir de 2017 chaque enfant bénéficiera de toute la programmation mais par ordre de préférence. Par conséquent, le groupe sera constitué d'enfants de cycle 2 et de cycle 3. Le partage d'expériences avec d'autres structures proposant ce type de fonctionnement atteste du développement de la solidarité entre les plus grands et les plus petits, de la création de nouvelles relations entre les enfants, de la diminution des conflits présents sur le temps scolaire. Ce constat est confirmé par l'expérimentation conduite par l'accueil de loisirs périscolaire de La Grand'Combe qui a souhaité dès 2014, répartir les enfants scolarisés en ULIS dans les différents groupes d'activités. Ces enfants n'ont pas encore le choix de l'activité mais ils ne suivent pas la même séance que leurs camarades de classe. La répartition se fait en concertation avec l'enseignante d'ULIS et tient compte de l'âge des enfants et de leurs compétences.

- valoriser d'avantage l'expérience vécue par les enfants lors des temps d'activités périscolaires notamment lors des fêtes d'écoles ou encore pour les maternelles à la fin de chaque session.

- renforcer la cohérence entre temps scolaire et périscolaire afin de respecter l'esprit de la loi de réforme des rythmes scolaires qui prévoyait une articulation des activités en lien avec les différents projets d'école. Par conséquent, développer les temps de concertation et de consultations des différents acteurs (Enseignants, Parents d'élèves, Associations, services municipaux et intercommunaux) en dehors des conseils d'écoles.

- à l'instar de l'accueil de loisirs extrascolaire, le périscolaire doit renforcer le lien avec le Relais loisirs handicap 30 et par conséquent affiner l'accueil des enfants porteurs de handicap. Dans le cadre spécifique de l'accueil périscolaire, le RLH30 pourrait accompagner à l'élaboration d'une charte spécifique d'accueil notamment en cas de Projet d'Accueil Individualisé sur le temps scolaire ou encore renforcer la formation de l'équipe d'animation et d'intervenants extérieurs.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a modifié la mise en œuvre de ce dispositif par le Centre Social de La Grand'Combe. L'évaluation après 18 mois de modifications fait apparaître que l'accueil des enfants de 15h à 16h30 est pertinent, car il permet une plus grande disponibilité des enfants. Le projet 2016-2018 doit permettre de renforcer encore l'implication des parents dans ce dispositif. Par conséquent, les actions proposées doivent :

- renforcer la réussite scolaire par le biais d'outils méthodologiques diversifiés en s'appuyant sur les formations et réseaux proposés par les Francas et le REAAP du Gard. Parallèlement les actions doivent permettre aux enfants d'élargir leurs centres d'intérêts et valoriser leurs acquis. L'alternance entre apports méthodologiques et découverte de pratiques culturelles, sportives ou de loisirs constitue une démarche mobilisatrice pour les enfants.
- Développer l'implication des parents en pérennisant les différents temps de rencontres (bilans, goûters partagés, sorties collectives) et en construisant conjointement des projets impliquant parents d'enfants inscrits, associations de parents d'élèves, établissements scolaires. La participation des parents doit également permettre leur présence lors des séances d'accompagnement à la scolarité. Enfin, ce dispositif sera désormais intimement lié au secteur familles du Centre Social.

Le Projet éducatif de Territoire élaboré dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires permet de visualiser l'articulation des différents temps de vie des enfants et des jeunes de la commune. Il met également en lumière les enjeux et problématiques de ce public et de leur famille. Le Centre Social de La Grand'Combe, dans le cadre de son projet social, doit prendre une part active dans la mise en vie de ces différentes orientations.

2.2 Familles, parentalité

La création en 2013 des espaces familles a permis de développer considérablement l'impact de ce secteur sur la commune de La Grand'Combe. En effet, ces espaces ont renforcé la visibilité auprès des habitants et des partenaires. Par conséquent, de nombreuses actions du Centre Social émanent des espaces familles et certains projets spécifiques tels que les

espaces jeux se sont naturellement rattachés au secteur familles. La population reste toutefois demandeuse d'un nombre plus important de rencontres, d'échanges, de pratiques diversifiées et d'informations. C'est pourquoi, le secteur familles doit :

- emménager dans un nouveau local mis à disposition par Habitat du Gard pour les espaces familles de Trescol : actuellement hébergé au sein de l'appartement éco'logis, les espaces familles souffrent d'un manque de réactivité. En effet, même si ce local est assez disponible, l'accroissement ponctuel du nombre de rencontres implique des modifications d'emploi du temps pour l'association gestionnaire de l'appartement. Par ailleurs, le rattachement des espaces jeux aux espaces familles doit également être pensé au niveau du local d'activité. Il apparaît en effet pertinent que ces deux activités soient regroupées dans un même lieu. Au-delà de l'aspect pratique relatif à la manutention, ce regroupement améliorerait la lisibilité et augmenterait les perspectives de développement des espaces jeux : partenariat avec la structure multi accueil, le Relais d'Assistantes Maternelles, la Protection Maternelle et infantile. Le local mis à disposition se situe à proximité des partenaires cités.

- travailler avec les participantes des espaces familles du Centre-ville à un nouveau fonctionnement. En effet, l'essoufflement constaté vient questionner l'adéquation de la proposition aux besoins des familles. La proximité des établissements scolaires du centre-ville doit nous amener à penser ces espaces en y associant les directeurs d'écoles.

Globalement, le secteur familles doit pérenniser et développer les actions de proximité en s'appuyant sur les rencontres hebdomadaires des espaces familles ainsi que sur la participation aux différents réseaux et instances partenariales. L'ancrage auprès du public et des partenaires renforce le diagnostic de territoire et permet de proposer des actions adaptées aux besoins de la population.

Le projet de départ en vacances conduit par le secteur familles depuis 2010, reste un projet phare de ce secteur. L'évaluation annuelle met en exergue les atouts de ce type de projet : cohésion, solidarité, esprit d'équipe, projection.

Le secteur famille doit également avoir une attention particulière pour les publics fragilisés. Les conclusions émanant du CLSPD notamment, ont fait émerger la problématique des nouveaux arrivants sur la commune. Les établissements scolaires peinent à créer du lien avec ces familles. Par ailleurs, un phénomène de turn over est très présent sur la commune. Les partenaires associatifs et institutionnels souhaitent contribuer à la stabilisation de ces familles et par conséquent renforcer la réussite scolaire des enfants. C'est pourquoi le secteur famille s'est engagé dans la mise en place d'un premier accueil des familles nouvellement arrivées sur le territoire. Cet accueil, proposé à tous les nouveaux arrivants, doit permettre :

- une information globale sur les propositions du territoire, les différents acteurs
- de faire un point sur la situation administrative des personnes

- d'accompagner la famille dans sa rencontre avec l'établissement scolaire et de formaliser un temps de rendez-vous spécialement dédié à l'arrivée de l'enfant dans sa nouvelle école. Par conséquent de faire tomber certaines appréhensions et représentations
- de sensibiliser au fonctionnement des établissements scolaires de la commune : point sur le règlement intérieur, les dispositifs existants, la scolarisation des enfants de moins de 6 ans, le temps scolaire et périscolaire...

La réflexion collective avec les associations et institutions locales a permis de mettre en place dès la fin 2015 ce type d'accueil. Le Centre Social doit encore élaborer un annuaire détaillé des partenaires et affiner les modalités de saisine de ce premier accueil notamment en lien avec les établissements scolaires et le service éducation de la Ville de La Grand'Combe.

2.3 Soutien à la vie associative

La ville de La Grand'Combe est dotée d'un tissu associatif riche. Certaines associations sont anciennes et émanent directement de l'histoire minière de la commune, d'autres plus récentes attestent de la volonté des habitants de s'impliquer pour améliorer leur vie quotidienne, c'est le cas notamment des jeunes adultes qui souhaitent créer des espaces de rencontres et sollicitent régulièrement la commune pour disposer de locaux. Le Centre Social de La Grand'Combe accompagne 3 associations de jeunes dans la conduite de leur projet. D'autres associations utilisent le soutien logistique du Centre Social pour mettre en œuvre leurs actions, c'est le cas des associations de parents d'élèves, des associations de quartier ou encore des associations culturelles : mise à disposition de locaux, de matériels, FPH. Le Centre Social travaille également avec des structures plus développées telles que le SEP. Cet accompagnement vise à repérer les manques du territoire et, dans le respect du projet associatif du SEP, d'élaborer un plan d'actions permettant de répondre aux besoins repérer et de trouver les financements correspondants.

Toutefois, le soutien proposé par le Centre Social n'est pas suffisamment repéré et par conséquent la sollicitation par les associations s'avère insuffisant. Fort de ce constat, le Centre social s'est rapproché de l'ACEGAA et la pépinière d'initiatives Léo Lagrange pour travailler à une proposition d'accompagnement plus visible et plus pertinente. Soutenu dans le cadre de la Politique de la Ville, deux personnels du Centre Social seront formés par ces structures dans l'objectif de constituer un accueil de premier niveau des associations, de jouer le rôle de veille des besoins, et de mettre en place des actions correspondantes au diagnostic. Les personnels formés pourront ainsi mieux répondre aux questionnements associatifs concernant l'organisation générale, la recherche de financements, la professionnalisation des acteurs et le passage de l'idée au projet. Ces personnels seront également les promoteurs du Fonds de Participation des Habitants et permettront aux collectifs d'avoir une connaissance plus fine de ce dispositif et par conséquent de s'en saisir plus aisément.

Enfin, dans le cadre de la mise en place du conseil citoyen émanant de la nouvelle politique de la Ville, le Centre Social et le GIP du piédmont cévenol joueront un rôle d'accompagnateur de ce collectif d'habitants et contribueront à son organisation en structure associative.

V. L'ORGANISATION DU CENTRE SOCIAL

1) Statut

Le Centre Social de La Grand'Combe est géré par le Conseil d'Administration du CCAS qui prend toutes les décisions concernant son fonctionnement et ses orientations.

Le Conseil d'Administration est composé du maire de la ville qui en est le président de droit et, en nombre égal :

- 8 membres élus par le conseil municipal
- 8 membres nommés par le président parmi les personnes représentant la société civile, non membres du conseil municipal.

Le CCAS articule ses actions autour de 2 axes depuis le 1^{er} janvier 2015: le Centre Social et l'action sociale. L'EPHAD ayant été rattaché à la fonction publique hospitalière à compter de cette date.

Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne une fois par trimestre, mais en fonction des besoins il peut être mobilisé de façon plus soutenue.

Les décisions du Conseil d'Administration s'appuient sur différentes instances permettant de garantir le suivi du projet avec les institutions, les associations et les habitants partenaires du Centre Social.

1.1 Le Groupe de suivi

Le projet 2013-2016 prévoyait des rencontres trimestrielles entre les partenaires institutionnels, associatifs et les adhérents afin de faire un point régulier sur la conduite du projet du Centre Social. Cependant en raison des mouvements de personnels notamment entre 2013 et 2014, la régularité de ces rencontres n'a pu être respectée. Le suivi du projet a donc été assuré lors de différents temps de travail avec les partenaires institutionnels et associatifs. Les temps de bilan avec les adhérents ont également permis d'évaluer la conduite du projet.

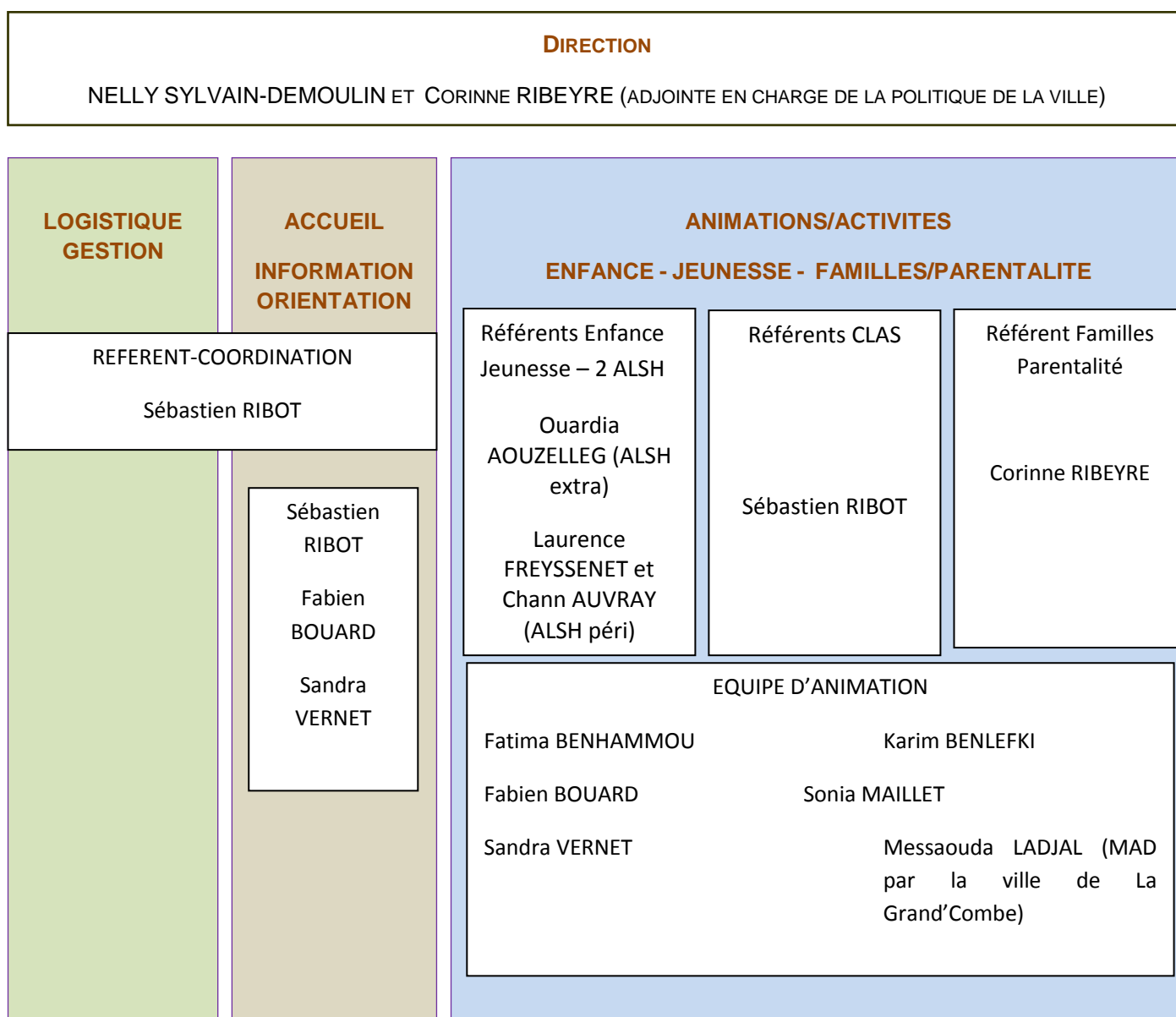
La stabilisation des ressources humaines acquise fin 2015 doit permettre la reprise des rencontres trimestrielles et par conséquent permettre un échange collectif autour de l'avancée du projet du Centre Social.

1.2 Le Comité d'usagers ou l'association d'adhérents

L'essoufflement du comité d'usagers constaté dans le précédent projet devait permettre une évolution vers une association des adhérents. Les raisons précédemment citées ont entraîné une prise de retard dans la mobilisation des adhérents. Courant du dernier trimestre 2015, la démarche a été relancée notamment grâce au renouvellement du projet social. Celui-ci a permis d'interpeller les adhérents sur leur intérêt à contribuer aux orientations du Centre Social en se constituant en association. Les retours très positifs nous ont conduits à programmer un temps de travail avec les personnes intéressées pour le 1^{er} trimestre 2016.

2) L'organisation Humaine

2.1 Organigramme



2.2 Fonctionnement de l'équipe

Les 3 années écoulées ont amené des modifications dans la répartition des postes notamment en positionnant la référente famille comme appui à la direction notamment pour assurer l'intérim lors des congés et déplacements. Cette modification garantit la continuité de la conduite du projet du Centre Social avec l'organisation d'un roulement de présences, des temps de travail spécifiques permettant une vision globale des actions. Par ailleurs, ce positionnement permettra d'assurer la légitimité de la référente familles lors de rencontres partenariales et institutionnelles. Enfin elle sera en charge du suivi des projets financés dans le cadre de la politique de la ville.

La fonction accueil-information-orientation, bien que portée par l'ensemble de l'équipe est désormais assurée par 3 agents du centre social contre 5 lors du précédent projet. Cette modification n'entraîne pas de réduction du temps d'ouverture de l'accueil et permet une meilleure efficacité par rapport à la transmission des informations, à l'organisation des plannings de roulement, à la réactivité.

En lien avec la réglementation de la DDCS et les différentes conventions liant le Centre Social et les partenaires institutionnels chaque secteur d'activités est coordonné par un référent parfois soutenu par un ou deux adjoints notamment pour les accueils de loisirs dont la réglementation impose des personnels qualifiés et des quotas d'encadrement et de direction.

Les fiches de postes des personnels reprennent les fonctions, missions et tâches de chacun et permettent d'assurer l'évaluation annuelle de l'équipe.

2.3 Dynamique d'équipe

Le précédent projet social mettait en exergue la nécessité de créer des espaces de paroles en direction de l'équipe d'animation ceci dans l'objectif de faire face aux situations complexes des publics accueillis.

Cette instance d'analyse de pratiques s'est réunie tous les mois (en période scolaire) depuis 2013. Le fonctionnement s'est adapté aux besoins de l'équipe. Désormais les référents et les animateurs travaillent ensemble au sein d'un même groupe. Par ailleurs, cette instance oscille entre partage de situations complexes et formation sur la gestion des conflits et la posture professionnelle. L'aspect formation suscite beaucoup d'intérêt pour l'équipe du Centre Social, de fait cette instance devrait d'avantage évoluer vers cela pour 2016-2019.

D'autant que cette proposition s'inscrit dans le plan de formation 2016-2020¹¹ qui prévoit notamment d'améliorer le service rendu au public notamment par un accueil des publics renforcé.

¹¹ Cf annexe n°5 – Plan de Formation Centre Social de La Grand'Combe

Ce plan de formation prévoit également :

- le renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap
- l'accompagnement des collectifs d'habitants et associations
- le développement des connaissances technologiques
- le développement des compétences managériales

Le Centre Social pérennisera son soutien à la formation des bénévoles et des jeunes qui souhaitent contribuer au projet du centre social. L'évaluation des besoins sera produite par l'équipe et les habitants, la réponse pourra être portée par la Fédération des Centres Sociaux ou d'autres partenaires locaux.

3) Gestion financière

Evolution du budget 2012-2015

CHARGES	2012	2013	2014	BP 2015	
Chg à caractère général	101420.68	89358.08	90360.79	91643.57	
Personnel	310851.48	353005.08	378041.92	402822.94	
Autres charges	9224.69	7411.63	9075.17	9883	
Chg supplétives	151134.59	151134.59	151460.59	122007.99	
Déficit		4441.41	16800.48	51822.39	
Total	572631.44	605350.79	645738.95	678179.89	+18.43%

Part Personnel	54.28%	58.31%	58.54%	59.39%

PRODUITS	2012	2013	2014	BP 2015
Ventes	26033.70	28678.41	21015.20	25000
Etat	14000	9500	9600	14000
Département	55057.50	53400	4600	91747
Commune	170565	224364	286127	286127
Autres Org	142771.23	119284.87	119608.77	126000
Autres	774	2259.51	1505	13298

Com. suppl	151134.59	15134.09	151460.59	122007.99	
TOTAL	568190.03	588621.82	593916.56	678179.99	+19.35%

Entre 2012 et 2015, le budget du Centre Social a progressé de plus de 19%. Cette augmentation s'explique par une augmentation du temps de travail de l'équipe d'animation en raison notamment de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires mais également de la participation plus soutenue d'une partie de l'équipe au développement du secteur familles. En effet la masse salariale a augmenté de près de 30% entre 2012 et 2015, elle représente entre 54% et 59% du budget total en fonction des années. La subvention communale a augmenté de 50% sur 4 ans d'une part pour faire face à l'augmentation du temps de travail sur le périscolaire ainsi que pour compenser les différentes baisse de participation des usagers et du conseil départemental sur l'animation globale et l'aide aux temps libres notamment.

Les participations perçues et les subventions et prestations versées par les différents partenaires institutionnels financent à plus de 75% les missions du Centre Social (Animation Globale, ACF et logistique) ainsi que l'accueil de loisirs extrascolaire.

A cela s'ajoutent des financements complémentaires qui permettent au Centre Social de mettre en œuvre des projets spécifiques notamment dans le cadre de la politique de la ville.

VI. EVALUATION DU PROJET

L'Objectif de cette évaluation est de mesurer la pertinence et le respect des orientations du dit projet. Elle permettra également de faire évoluer le projet en tenant compte des besoins du territoire et de ses habitants.

La structuration de l'évaluation du projet du Centre Social s'appuie sur « élaboration d'un référentiel d'évaluation des Centre Sociaux »¹². Elle prend en compte les valeurs des partenaires associés, le principe de participation des habitants, la conformité avec la commande institutionnelle et les orientations politiques des partenaires.

1) Critères d'évaluation

COHERENCE : est-ce en accord avec les objectifs fixés ?

CONFORMITE : les règles en vigueur sont-elles respectées (sécurité, qualification, textes réglementaires) ?

¹² Document CIRESE-CNAF

PERTINENCE : le projet répond-il aux effets recherchés ?

EFFICIENCE : les résultats obtenus le sont-ils au meilleur coût financier, humain, matériel ?

EFFICACITE : quels sont les impacts positifs et négatifs du projet ?

EFFECTIVITE : les actions prévues ont-elles été réalisées et ont-elles eu lieu de la manière prévue ?

SATISFACTION : de la population, des partenaires, des élus

2) Les modalités d'évaluation

- Les réunions hebdomadaires et mensuelles du personnel
- Les réunions trimestrielles avec les adhérents
- Les réunions trimestrielles du comité de pilotage
- Bilans et rapports d'activités trimestriels et annuels
- Les réunions du Conseil d'Administration

CONCLUSION

La démarche de renouvellement du Projet du Centre Social de La Grand'Combe aura été riche de rencontres et d'échanges avec les adhérents, les habitants, les élus, l'équipe et les partenaires. Prendre le temps de se retourner et évaluer le chemin parcouru depuis la création du Centre Social nous permet de mesurer ce qu'il reste à accomplir.

Le projet 2016-2019, est le fruit de cette collecte de données, de témoignages et de propositions. Il a vocation à renforcer la place de chacun dans la cité en proposant des outils de réflexion, de prises de décisions et d'actions. Nous avons souhaité, dans ce projet faire partager, créer et donner corps au « vivre et construire ensemble » avec pour ligne de conduite le renforcement de la participation de la population. Ce projet s'inscrit dans la continuité du précédent et prend en compte les différents freins n'ayant pas permis la réalisation totale des objectifs fixés. Il constitue une référence pour le travail de l'équipe du Centre Social en délimitant le sens de l'action et en proposant des axes de développement.

La conduite de ce projet invite à l'humilité, au travail, à l'effort et à la persévérance. Fort de l'ancrage du Centre Social sur la commune et de sa reconnaissance par les différents habitants et partenaire ce projet constitue un outil d'interventions contribuant au développement social local.